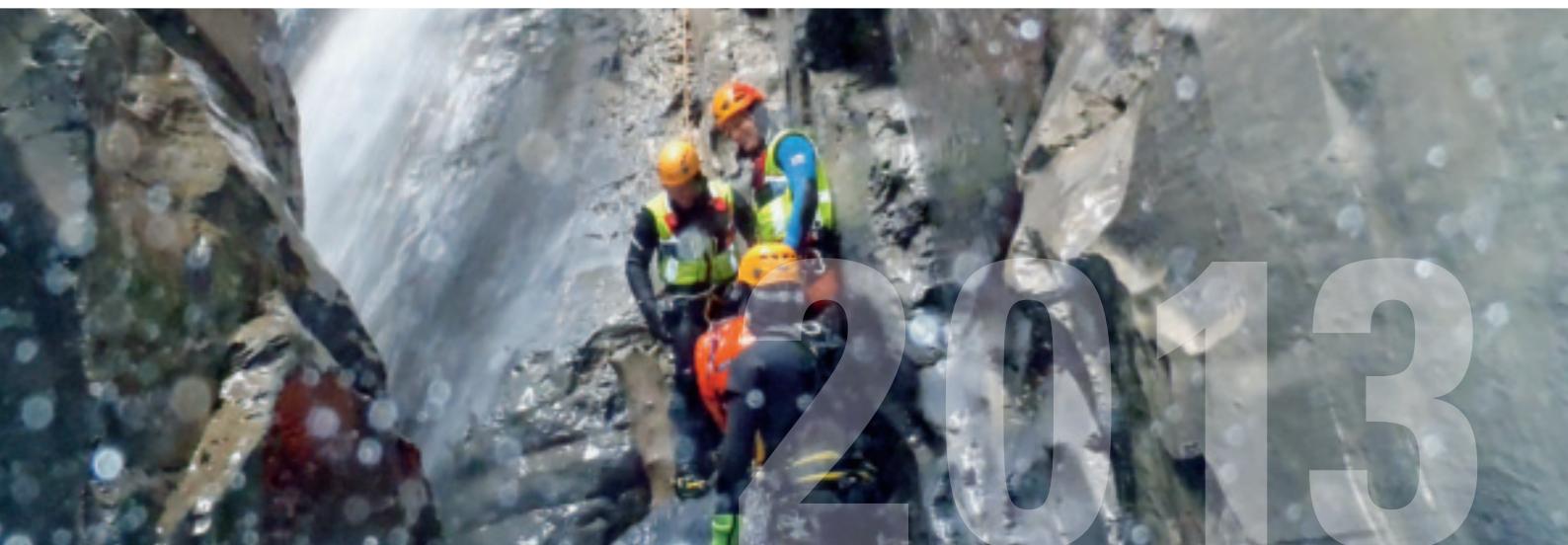




secours alpin suisse



Rapport annuel 2013

Une fondation de

regia 

Club Alpin Suisse CAS
Club Alpino Svizzero
Schweizer Alpen-Club
Club Alpin Svizzer




2

Éditorial

Une année mouvementée, mais maîtrisée!

L'exercice 2013 a été marqué par des événements exceptionnels à bien des égards. La première intervention de grande envergure s'est déroulée le soir du Nouvel an, dans un labyrinthe souterrain situé sur la commune de Habkern (BE), où le SAS et son partenaire Spéléo-sauveteur suisse ont déployé plus de 60 sauveteurs pendant 3 jours pour une importante action de dégagement. Le travail ne s'est pas arrêté là pour les organisations impliquées, car seul un traitement consécutif à l'intervention permet de faire le point sur la collaboration du SAS avec ses partenaires, de savoir si les procédures mises en place fonctionnent et de déterminer les aspects à améliorer. Ce travail fait toujours apparaître de nouvelles questions relatives à la répartition des tâches entre communes, cantons et organisations partenaires – questions qui, malheureusement, tournent le plus souvent autour du seul problème financier.

La célébration des 150 ans du CAS fut naturellement un événement plus festif. De Berne à Glaris, en passant par Genève et Brienz, nos sauveteurs ont porté haut les couleurs jaune

et noir de l'Association centrale en prenant part à de nombreuses manifestations, qui furent l'occasion de sensibiliser la population au sauvetage terrestre en montagne et de rappeler que les équipes de sauveteurs bénévoles contribuent dans une très large mesure à garantir la sécurité du public dans un pays aussi touristique que la Suisse.

Cette année de jubilé fut également l'occasion de dresser un état des lieux et de s'interroger sur le bon fonctionnement de la fondation commune du CAS et de la Rega. Lors de la fête centrale organisée à Interlaken, les réactions furent unanimes: «nous tenons le cap», «les structures fédérales liées au CAS sont très appréciées», «le SAS décharge les sections et les organisations fondatrices». En résumé, la collaboration avec la Rega, les sections du CAS et les autres partenaires d'intervention doit se poursuivre à l'identique.

Cette ambiance festive a quelque peu basculé au creux de l'été lorsque certains journaux ont titré «Règlement de comptes dans les airs» ou «Sauveteurs en bisbilles». Cet épisode a montré que même le Secours Alpin

ne pouvait échapper à la mauvaise publicité, aux jalouses et aux querelles intestines. Mais il me semble que ces péripéties ont davantage exprimé des humeurs personnelles que le ressenti du plus grand nombre. En la matière, la stabilité du fédéralisme suisse a également ses avantages.

Le fait qu'une année aussi mouvementée se termine si bien est avant tout le fruit d'une œuvre collective. C'est pourquoi il me tient à cœur de remercier chaleureusement tous les acteurs de cette belle réussite, du sauveteur à l'Secrétariat en passant par le Conseil de fondation.

Je me réjouis de passer avec vous une nouvelle année SAS réussie.



Franz Stämpfli,
Président du Conseil
de fondation

Direction et directions techniques



Andres Bardill

Directeur du SAS



Elisabeth Floh Müller

Directrice suppléante
du SAS



Theo Maurer

Chef de la Formation



Markus Wey

Direction technique
Chiens
(activité secondaire au
service du SAS)



Stephan Fricker

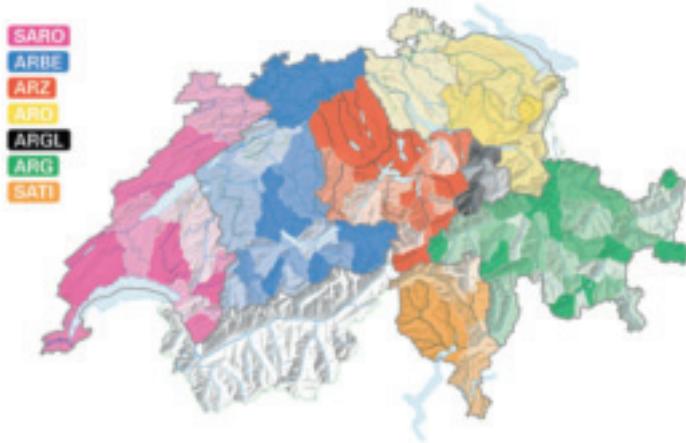
Direction technique
Médecine
(responsable de la
formation médicale des
partenaires)

organisation

Organisation

Rapport annuel 2013

Répartition géographique



SARO Secours Alpin Romand
ARBE Secours Alpin Bernois
ARZ Secours Alpin de Suisse centrale
SATI Secours Alpin du Tessin

ARGL Secours Alpin de Glaris
ARO Secours Alpin de Suisse orientale
ARG Secours Alpin des Grisons

L'exercice 2013 du Secours Alpin Suisse a été marqué par une forte présence médiatique dans le cadre du 150^e anniversaire du Club Alpin Suisse, ainsi que par des discussions internes sur la situation passée, actuelle et future du sauvetage en montagne. La mise en service réussie de la nouvelle centrale d'intervention de la Rega (1414) a permis d'optimiser notre procédure d'alarme, même si elle a entraîné en aval quelques travaux de suivi. L'intégration dans les concepts d'évacuation des remontées mécaniques a renforcé l'existence de plusieurs stations de secours.

Le SAS est une organisation faîtière de sauvetage en montagne, de structure fédéraliste. Pour permettre la réalisation des interventions, des unités de secours locales mettent temporairement leurs sauveteurs spécialisés à sa disposition. En contrepartie, les stations de secours bénéficient des offres de formation, de la logistique et de l'administration centrale du personnel du SAS. Naturellement, cette structure n'est pas exempte de dysfonctionnements – et la presse s'en est d'ailleurs fait l'écho durant l'été lorsque le Secrétariat, le Conseil de fondation et les organisations locales ont été amenés à calmer un conflit sur l'organisation des interventions de secours aérien.

Répartition par types d'organisations

Associations régionales	7
Stations de secours	87
Sauveteuses et sauveteurs bénévoles	3050
dont spécialistes du sauvetage héliporté du CAS	81
dont pompiers professionnels spécialistes du sauvetage héliporté (BE, BS, GE, ZH)	56
dont équipes cynophiles du CAS prêtes à intervenir en avalanche	91
équipes cynophiles du CAS prêtes à effectuer des recherches en surface	44

En 2013, les stations de secours du CAS et leurs spécialistes techniques ont réalisé 675 interventions, soit une légère augmentation par rapport à 2012. Le nombre total de personnes ayant bénéficié de notre aide s'élève à 895. Le fait marquant de l'année est assurément le nombre des interventions de grande ampleur. La première s'est déroulée pendant la nuit du Nouvel an sur la commune de Habkern dans le canton de Berne, où le SAS et son partenaire Spéléo-secours suisse ont mobilisé plus de 60 sauveteurs pour dégager une spéléologue accidentée. Par les moyens déployés, les frais occasionnés et le temps consacré, cette intervention fait figure d'exception. Pour autant, elle ne fut pas la seule action d'envergure de l'année 2013, qui fut marquée par plusieurs missions de recherche et accidents aériens de grande ampleur. Cette situation explique pourquoi le coût des interventions est relativement élevé par rapport au nombre de personnes impliquées.

En 2013, la collaboration avec les sociétés de transport à câble et les sociétés d'électricité s'est intensifiée au point que 23 conventions ont été signées dans l'année. Ces conventions règlent les modalités de coopération relatives aux opérations de dégagement, aux interruptions de service et à d'autres situations d'urgence. Les stations de secours concernées s'engagent à dispenser les formations prescrites pour les installations sisées dans leur secteur. En contrepartie, les sociétés dédommagent les stations de secours en leur offrant des abonnements



rappor^{t annuel}

4

gratuits ou en leur permettant d'accéder aux infrastructures pour leurs exercices et leurs manifestations. Dans la pratique, ces échanges font leurs preuves depuis bien longtemps.

Dans le domaine de la formation, les spécialistes techniques ont été à l'honneur en 2013. Le nouveau concept de formation modulaire, qui sera introduit à l'automne 2014, vise en premier lieu à dispenser les mêmes connaissances de base à tous les spécialistes techniques engagés sur le territoire suisse. C'est pourquoi, à l'avenir, les conducteurs de chien, les SSH, les spécialistes médicaux des stations et les spécialistes du canyoning suivront conjointement certains modules de formation. Cette mixité doit conduire à une meilleure compréhension au delà des limites techniques et régionales.

La célébration des 150 ans du CAS fut l'occasion de présenter au public les différentes stations de secours. Comme toujours, les dé-

monstrations mettant en scène des techniques spéciales de sauvetage ou des équipes cynophiles ont produit un effet magnétique sur les visiteurs et nous ont valu une couverture médiatique à la fois forte et positive.

L'un des grands rendez-vous de l'année 2013 fut sans conteste la réunion des sauveteurs organisée à Interlaken. Pour le Conseil de fondation, le Secrétariat, les présidents de sections du CAS et les préposés aux secours, cette réunion a permis à chacun de s'exprimer sur le positionnement du SAS, dans le cadre d'une «discussion en grands groupes, structurée et encadrée». Puisque la stratégie actuelle qui consiste à employer des sauveteurs mis à disposition à titre bénévole, honoraire et temporaire s'avère efficace, l'idée de professionnaliser les équipes de secours du CAS n'a recueilli aucune majorité et son assentiment n'a été perceptible que dans le domaine des spécialistes techniques. Les organisations fonda-

trices ainsi que tous les responsables du SAS devront donc continuer à mettre l'accent sur le poste «Personnel» durant les années à venir.

Lors de la réunion des sauveteurs, deux représentants issus des sections du CAS ont été élus au Conseil de fondation du SAS. Fort d'une grande expérience personnelle, Raphaël Gignins s'est présenté à sa propre succession et a été reconduit dans ses fonctions. Pour occuper le siège laissé vacant par le départ de Michael Caflisch, les cantons du Tessin, de Schwytz et des Grisons ont fait acte de candidature et c'est finalement Pius Furger de Masein (GR) qui est entré au Conseil. Frank-Urs Müller ayant quitté son fauteuil de président central du CAS, l'Assemblée des délégués a élu Françoise Jaquet pour le remplacer. Nous souhaitons à tous les nouveaux élus et réélus autant de satisfaction que de réussite dans leurs attributions qui prennent effet le 1^{er} janvier 2014.

Sur le plan international, le SAS peut se prévaloir d'une participation active au Congrès de la Commission internationale du sauvetage alpin (CISA), en Croatie, et d'échanges fructueux avec d'autres organisations nationales de sauvetage en montagne. En 2013, l'organigramme du Secrétariat de la CISA a été bouleversé par des changements imprévus de responsables, qui ont constitué un important défi pour toutes les personnes impliquées. Heureusement, il





a été possible dans l'intervalle de trouver une combinaison adéquate avec la centrale d'intervention 1414.

En 2013, la réunion annuelle du Conseil consultatif a été placée une nouvelle fois sous le signe de la collaboration avec les organisations partenaires. La rencontre a été marquée par la volonté de REDOG de faire cavalier seul: fin 2013, la Société suisse pour chiens de recherche et de sauvetage a purement et simplement mis fin à sa collaboration et décidé de créer sa propre centrale d'intervention avec son propre système de coordination. Les négociations visant à poursuivre et adapter la collaboration existante ont malheureusement échoué car le Comité central de REDOG avait une conception très différente des encaissements opérés par le SAS.

Dans le domaine de la médecine de sauvetage en montagne, l'écart entre la médecine professionnelle de la Rega et la médecine bénévole du CAS, qui s'est développée au fil du temps, s'est manifesté de façon criante en 2013. Pour résumer, disons qu'il manque un système opérationnel de contrôle qualité et que le personnel qualifié désireux de s'engager à titre bénévole et gracieux auprès des stations de secours est insuffisant. C'est pourquoi il a été décidé, en collaboration avec le médecin-chef SAS/Rega, de marquer un temps d'arrêt afin d'évaluer la

situation. En se tournant vers l'avenir, force est de constater qu'il sera de plus en plus difficile de garantir un approvisionnement médical de base dans les régions isolées du territoire et qu'il faudra redéfinir les fondements de la future médecine du SAS.

Dans le domaine des communications sur les sites d'accident, le SAS a fait équiper ses radios analogiques d'un dispositif de réglage silencieux (ou squelch) pour faire suite aux modifications internes apportées par la Rega à sa nouvelle centrale d'intervention Hélicoptère 1414. Cette reprogrammation entreprise sur tout le territoire fut l'occasion de réaliser un contrôle qualité complet. C'est ainsi que les 1200 radios analogiques actuellement utilisées en intervention ont été vérifiées, réparées et si besoin remplacées. Grâce à de généreuses donations, ce projet a pu être traité via le compte de fonctionnement sans impact majeur sur le résultat de l'exercice.

La mise en service de la nouvelle centrale nous a également contraints à faire le point sur nos secteurs d'intervention. Toutes les stations de secours ont ainsi été amenées à redéfinir ou

confirmer leurs limites ainsi que leurs zones d'alerte. Les données géolocalisées sont consignées dans le système de gestion des interventions (SGI) de la centrale qui gère les hélicoptères de la Rega. Elles sont désormais publiées sur l'intranet à l'intention exclusive des préposés aux secours, afin qu'ils les utilisent au moment de rédiger les rapports d'intervention.

Au niveau du Secrétariat, nous avons lancé en 2013 un projet d'aide à la logistique et à la gestion du matériel, pour lequel nous avons dû aménager l'infrastructure IT existante. Ce projet, dont la mise en œuvre est prévue en 2014, doit servir à documenter et à soutenir les procédures, l'assurance qualité et la gestion des équipements en lien avec la sécurité.

Au nom de la direction, j'adresse mes sincères remerciements à l'ensemble des sauveteurs et des sauveteuses, ainsi qu'aux organisations partenaires et aux protagonistes individuels, pour leur précieux engagement au service du SAS durant l'année 2013.

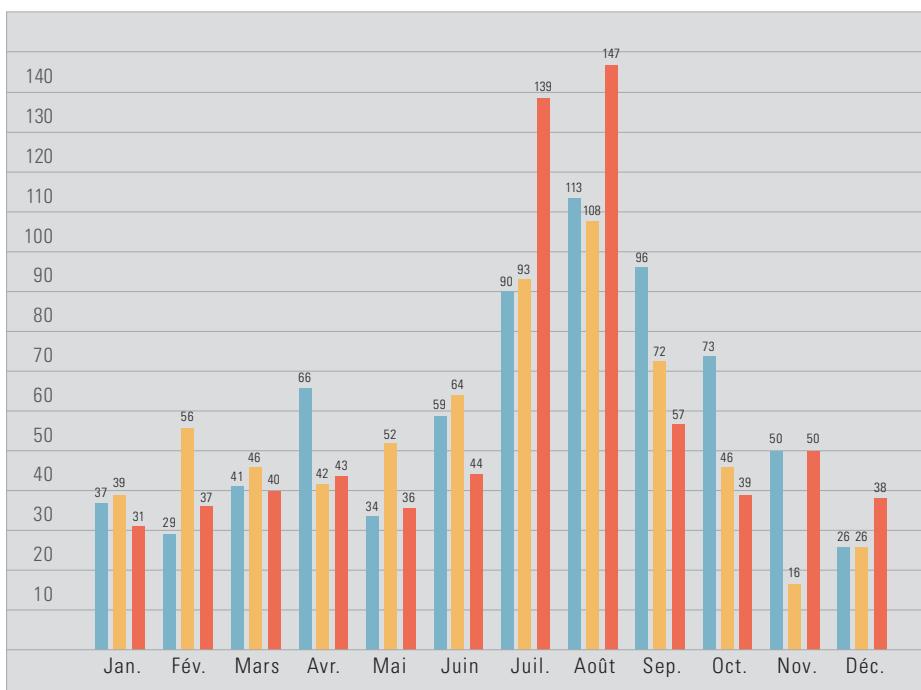
Andres Bardill, Directeur





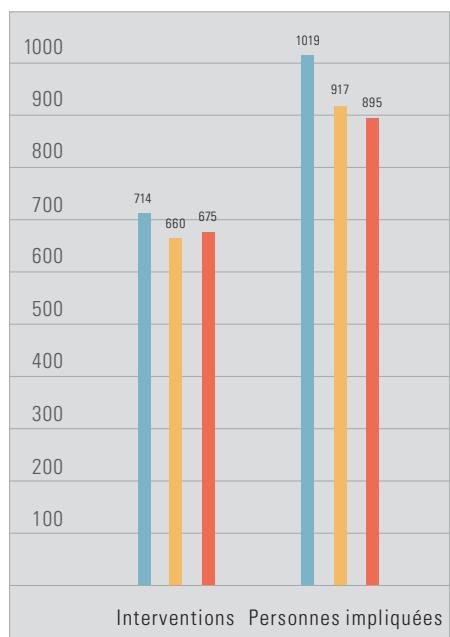
Interventions

Interventions par mois



L'année 2013 a été marquée par la persistance des conditions hivernales jusqu'à la fin avril et par un déficit record d'ensoleillement de janvier à mai. Ce début d'année perturbé a été suivi d'une saison estivale extrêmement ensoleillée, qui a incité un grand nombre de personnes à pratiquer des activités de montagne et de plein air. Le retour précoce de l'hiver dès la mi-octobre s'est manifesté dans les Alpes orientales par des quantités de neige fraîche inhabituelles pour la saison. Comme les grosses chutes de neige se sont ensuite raréfierées, le début de l'hiver a été marqué en montagne par une couche de neige moins épaisse que la moyenne. Peu avant la fin de l'année, le versant sud des Alpes a enregistré des quantités de neige fraîche d'un niveau inédit. Ces évolutions météorologiques se sont répercutées sur le nombre d'interventions.

Interventions et personnes impliquées

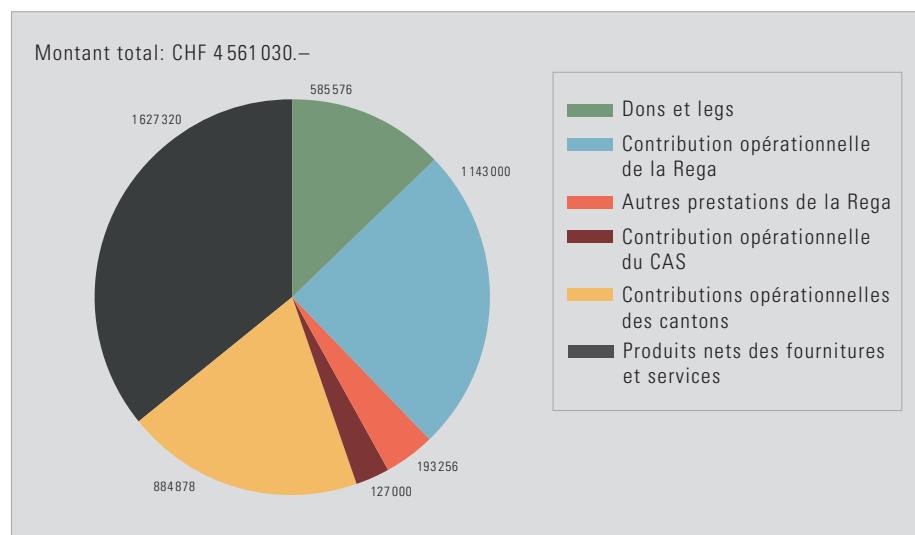


Interventions par association régionale



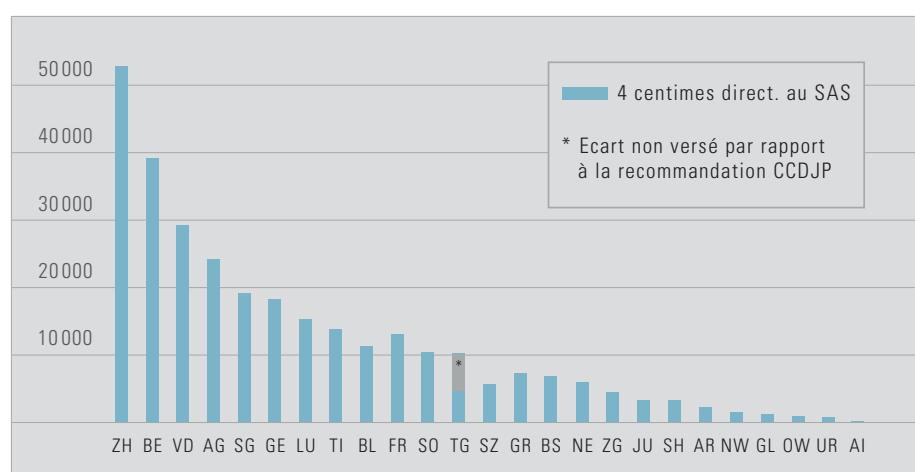


Financement du SAS



Comme par le passé, le SAS va continuer de s'appuyer financièrement sur trois piliers principaux: les contributions opérationnelles des cantons, les recettes issues des interventions facturées et les contributions opérationnelles des fondateurs (Rega et CAS). Grâce à ce système de financement, le SAS pourra continuer à garantir un service public de sauvetage en montagne adapté aux conditions et aux circonstances.

Contributions des cantons et accords de prestations



Le Secours Alpin Suisse est cofinancé par les cantons dans le cadre d'un accord de convention basé sur une recommandation de la Conférence des directrices et directeurs des départements cantonaux de justice et de police CCDJP (contribution à hauteur de 4 cen-

times par habitant/e). Le canton de Thurgovie est le seul à ne pas suivre ladite recommandation. En outre, des accords de prestations individuels ont été signés avec certains cantons disposant de stations de secours sur leur territoire.





Conclusion

Rapport annuel et commentaire sur l'exercice

L'exercice 2013 du SAS est clos avec un excédent de CHF 15121. La Direction a chargé le Conseil de fondation d'ajouter ce montant au capital de l'organisation, augmentant ainsi le capital de la Fondation à CHF 3,1 millions. L'objectif à long terme est que cette somme atteigne le niveau des charges annuelles, à savoir environ CHF 3,8 millions. Ainsi, des liquidités suffisantes seraient garanties pendant quelques mois, même en cas difficultés d'encaissement.

Dans les grandes lignes, les chiffres 2013 s'inscrivent dans le cadre budgétaire – les écarts résultent d'activités d'interventions non planifiables ainsi que de dépenses imprévues dans

Ceci est dû à quelques interventions majeures ayant impliqué des frais de personnel élevés pendant une durée prolongée. Notamment, une opération de grande envergure, réalisée avec notre organisation partenaire Spéléo Secours dans la région d'Habkern (BE), a grevé l'exercice de plus de CHF 140 000. Ce type d'opération a une incidence directe sur les coûts d'intervention qui s'élèvent à quelque CHF 100 000 de plus que l'année précédente.

Les deux fondateurs, Rega et CAS, ont versé les contributions budgétées, de CHF 1,27 million. À cela s'ajoutent des prestations supplémentaires de la Rega, à hauteur de CHF 193 000. L'an dernier, quelque CHF 585 000 de dons

l'équipement personnel de sécurité constituent toutefois un facteur de motivation important pour les sauveteurs qui œuvrent de manière bénévole.

Dans les actifs circulants, les créances vis-à-vis des tiers sont en hausse de CHF 63 900, atteignant près de CHF 700 000 fin 2013. Cette tendance à la hausse s'explique par des retards d'encaissement, des difficultés à déterminer les organismes payeurs en cas d'opérations de recherche de grande envergure, et des prestations préventives de soutien en faveur des autorités.

L'équipement de sauvetage en crevasse, le matériel Polycom du Secours Alpin des Grisons et les valises de relais radio sont déclarés avec une valeur comptable de CHF 148 000 après amortissement normal de CHF 60 300.

Les dettes à court terme du SAS, au passif du bilan, étaient fin 2013 du même ordre que celles de 2012, notamment parce que le SAS s'est acquitté rapidement des prestations et livraisons de tiers. De même, les décomptes d'interventions provenant des stations de secours et des organisations partenaires ont été payés sans délai.



le domaine de la communication d'intervention. Ces frais supplémentaires, de l'ordre de CHF 80 000, sont déclarés dans les dépenses de matériel.

Côté recettes, dans le compte du résultat, le produit issu des interventions et des travaux pour le compte de tiers (livraisons et prestations) constitue le poste principal. Avec 675 interventions réalisées, le montant n'est que légèrement supérieur à celui de l'année précédente. Cependant, les dépenses facturées, d'un montant total de CHF 2,05 millions, sont supérieures de CHF 215 000 à celles de 2012.

ont été récoltés, dont environ CHF 340 000 de dons directs au SAS, le reste ayant été apporté par les stations de secours. Les associations régionales ont participé à l'équipement personnel des sauveteurs en sus de leur budget. En 2013, la collaboration avec les sociétés de remontées mécaniques et les stations de secours locales s'est encore développée, et les recettes sur travaux pour le compte de tiers ont augmenté.

Côté charges, l'exercice est principalement grevé par les frais de personnel ainsi que de matériel pour les sauveteurs. Les tenues et

Avec les recettes annuelles provenant des interventions, les contributions des cantons et la reprise des pertes opérationnelles budgétées par la Rega et le SAS, le «fonctionnement normal» est financièrement assuré. Le Conseil de fondation et la Direction continueront à s'engager en faveur de ce principe des trois piliers.

Au nom du Conseil de fondation et de la Direction, nous adressons un grand merci à toutes les personnes concernées pour leur gestion des ressources financières judicieuse et ciblée ainsi que pour la planification réfléchie des projets et des financements.



chiffres

Bilan et compte d'exploitation

Le Secours Alpin Suisse, Berne

Bilan au	31.12.2013	31.12.2012	Compte d'exploitation	01.01–31.12.13	01.01–31.12.12
Actifs	en CHF	en CHF		en CHF	en CHF
Actifs circulants			Produits		
Liquidités	151 320	204 562	Contributions des Fondateurs	1 463 256	1665 843
Titres	1 620 358	1 690 409	Contributions des cantons	884 878	854 019
Créances issues de livraisons et prestations vis-à-vis de tiers	699 891	635 995	Dons/Legs	585 576	280 829
Créances issues de livraisons et prestations vis-à-vis d'org.	1 636	11 595	Produits bruts issus des livraisons et prestations	2 320 699	2 125 444
Autres créances	123 510	9 895	Déductions sur le chiffre d'affaires	-693 379	-459 492
Stocks	462 376	499 163	Total produits	4 561 030	4 466 643
Actifs de régularisation	229 125	132 070	Charges d'exploitation		
Total actifs circulants	3 288 216	3 183 689	Charges de personnel	-2 924 539	-3 031 048
Actifs immobilisés			Charges de matériel	-839 453	-731 897
Equipement de sauvetage en crevasse	54 464	81 424	Charges liées aux interventions	-221 834	-118 708
Radios et moyens de communication	93 809	127 165	Amortissements	-60 316	-60 316
Total actifs immobilisés	148 273	208 589	Autres charges d'exploitation	-533 073	-503 837
Total actifs	3 436 489	3 392 278	Total charges	-4 579 215	-4 445 806
Passifs			Résultat financier		
Fonds étrangers à court terme			Produits financiers	44 059	76 570
Dettes issues de livraisons et prestations vis-à-vis de tiers	72 895	84 424	Charges financières	-10 753	-8 550
Dettes vis-à-vis d'organisations connexes	34 443	37 102	Total résultat financier	33 306	68 020
Autres dettes à court terme	10 851	12 959	Résultat annuel	15 121	88 857
Passifs de régularisation et provisions à court terme	228 253	182 867	Attribution au capital organisationnel	15 121	88 857
Total fonds étrangers à court terme	346 442	317 352			
Capital de la Fondation					
Capital libéré	2 000 000	2 000 000			
Capital acquis	1 074 926	986 069			
Résultat annuel	15 121	88 857			
Total capital de la Fondation	3 090 047	3 074 926			
Total passifs	3 436 489	3 392 278			



Annexe aux comptes annuels 2013

1. Explications et généralités

Forme juridique: Fondation, conformément aux articles 80 et suivants du Code civil, sise à Berne

Base juridique: Acte de fondation du 24 octobre 2005

But de la Fondation: La Fondation a pour but de secourir les personnes en détresse. Elle s'occupe plus particulièrement du sauvetage et du secours d'urgence des personnes accidentées ou malades dans les Alpes, les Préalpes et les zones difficiles d'accès en Suisse ainsi que dans les régions limitrophes à l'étranger.

Partenaires de la Fondation: Club Alpin Suisse CAS, Berne et Garde aérienne suisse de sauvetage (Rega), Kloten

Conseil de fondation

Franz Stämpfli	Président*
	Signature collective à deux
Franz Steinegger	Vice-président**
	Signature collective à deux
Michael Caflisch	Membre*
Ernst Kohler	Membre**
	Signature collective à deux
Frank-Urs Müller	Membre*
	Signature collective à deux
Andreas Lüthi	Membre**
Dr. med Roland Albrecht	Membre**
Raphaël Gingins	Membre*

* désigné par le CAS, ** désigné par la Rega

Direction

Andres Bardill	Directeur
	Signature collective à deux
Elisabeth Müller	Directrice suppléante
	Signature collective à deux

Autorité de surveillance: Département fédéral de l'Intérieur, Berne

Organe de révision: KPMG AG, Zurich

2. Principes de comptabilité et de présentation des comptes

La comptabilité est tenue et présentée conformément aux exigences légales du Code civil et du Code des obligations.

3. Principes d'évaluation

Voici les principes appliqués pour évaluer l'actif:

Actifs:

Compte courant bancaire	Valeur nominale
Titres	Valeur boursière
Stocks	Coûts d'acquisition après déduction des amortissements
Immobilisations corporelles	Coûts d'acquisition déduction faite des amortissements linéaires réalisés conformément au plan (en principe sur 5 ans)
Autres actifs	Valeur nominale

4. Explications des postes du bilan et du compte d'exploitation

Il n'y a pas de cautionnements, garanties, ni engagements de leasing. Des créances ouvertes, avec un ducroire de l'ordre de CHF 600 000 au niveau de la liquidité, sont prises en compte et déclarées dans le bilan. Un volume plus important d'interventions non encore facturées à la date de clôture du bilan est déclaré dans les actifs de régularisation supérieurs de CHF 100 000. Dans les autres créances, le paiement anticipé de CHF 111 000 de primes d'assurance entraîne un montant plus élevé à la date de clôture du bilan.

Les principales modifications au sein des postes de produits et de charges dans le compte d'exploitation s'expliquent par la baisse des contributions des fondateurs, par le net accroissement des dons, legs, participations des stations de secours aux coûts ainsi que des contributions des cantons. En raison de l'augmentation des travaux pour le compte de tiers, et notamment du soutien des concepts de sauvetage auprès des sociétés de remontées mécanique, et de quelques opérations de grande envergure pour lesquelles les coûts se sont élevés à plus de CHF 50 000, les produits issus des livraisons et prestations ont augmenté d'environ CHF 200 000.

Le solde du compte débiteur en hausse à la clôture du bilan est dû au fait que l'activité de sauvetage a été évaluée en tenant compte de la structure d'âge et des risques d'encaissement.

Le plus gros poste de dépenses, en 2013, est dédié aux charges de personnel liées à l'activité et à la disponibilité des équipes dans les stations de secours CAS ainsi qu'à la formation et à l'équipement des spécialistes. Côté charges, les dépenses élevées sont dues aux interventions et au matériel pour l'équipement personnel de sécurité des sauveteurs CAS et à l'achat de matériel d'intervention pour les stations de secours CAS. En contrepartie, l'argent des dons apporté par les stations de secours a été réalloué et utilisé pour la participation aux frais, ce qui se traduit par des dons et des legs plus élevés.

Une programmation ultérieure à l'échelle nationale, chiffrée à environ CHF 80 000, des radios analogiques visant à garantir une communica-



Rapport de l'organe de révision

tion sans interférences avec les partenaires du secours aérien figure dans les charges de matériel.

Lors de l'exercice sous revue, les charges d'interventions ont généré des frais de tiers élevés début 2013, à cause du soutien de plus en plus fréquent des organisations partenaires lors d'opérations délicates, ainsi que d'une opération de grande envergure, ce qui se traduit par un surcoût de CHF 100 000.

L'administration centrale du personnel du SAS et la solution globale pour les assurances sociales et de choses ont permis d'éviter les rapports internes de sous-traitance et des lacunes de couverture d'assurance. Les associations régionales, les sections CAS et d'autres organisations locales se basent donc sur la gestion du personnel du SAS et ne versent aucun salaire.

Les autres charges d'exploitation comprennent les prestations fournies par les fondateurs.

Une stratégie de placement défensive a permis d'atteindre un rendement de 2,7%, dégageant un résultat financier positif d'environ CHF 33000.

5. Autres précisions

Valeurs des assurances incendie:

Les immobilisations corporelles des sites déterminants pour l'exploitation du Secours Alpin Suisse sont assurées de la même manière qu'en 2012, à hauteur de CHF 4 000 000.

6. Évaluation du risque

Dans le cadre de l'examen interne périodique de la couverture d'assurance, le Conseil de fondation et la Direction ont procédé à une évaluation du risque, validée en août 2013 lors de la réunion du Conseil de fondation.



KPMG SA
Audit
Badenerstrasse 172
CH-8004 Zurich

Case postale 1872
CH-8026 Zurich

Téléphone +41 58 249 31 31
Télécax +41 58 249 44 06
Internet www.kpmg.ch

Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint au Conseil de fondation de Secours Alpin Suisse, Berne

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de profits et pertes et annexe / pp 9 à 11) de Secours Alpin Suisse pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2013.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au conseil de fondation alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entité contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi, à l'acte de fondation et au règlement.

KPMG SA

Michael Herzog
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable

Jan Brönnimann
Expert-réviseur agréé

Zurich, 26 mars 2014



Impressum

Rapport annuel 2013 du Secours Alpin Suisse

Publication en allemand, en français et en italien.

La version allemande fait foi.

Editeur:

Secours Alpin Suisse, Centre Rega

Case postale 1414, CH-8058 Zurich-Aéroport

Téléphone: +41 (0)44 654 38 38, Fax: +41 (0)44 654 38 42

www.secoursalpin.ch, info@secoursalpin.ch

Impression:

Druckerei Egger AG, Frutigen

Layout:

visu'l AG, Berne